

Réf: Dossier 462816

Avis de constitution

SOCIETE « CHEKALINE »

Siège ABIDJAN-COCODY Abatta Sicta(Cité Hélice 3
Villa n°192), derrière la Station OLA Energy Lot :192, Ilot:
15, Lot 192, Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/10/2025 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 21/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHEKALINE »

Objet : - LA RESTAURATION
- COMMERCE GENERAL
- IMPORT ET EXPORT
-AGRO INDUSTRIE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-COCODY Abatta Sicta(Cité Hélice 3
Villa n°192), derrière la Station OLA Energy Lot :192, Ilot:
15, Lot 192, Ilot 15

Dirigeant(s) Mme CAMARA AMINATOU (COGÉRANT), M
CISSOKO IBRAHIMA KALIL (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06377 du 14/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77746/GTCA/RC/2025 du 14/12/2025

